



*Maison de la Famille au Pays de Fontainebleau*  
 17 rue Paul Jozon  
 77300 Fontainebleau  
 Tél. 01 60 39 08 76  
[maisonfamille.77300@free.fr](mailto:maisonfamille.77300@free.fr)



# Conflits dans la famille ?

**Séparation ? Divorce ?**

*Décision à prendre dans le couple ?*

**Difficultés avec les adolescents  
ou les jeunes majeurs ?**

**Mésentente entre frères et soeurs ?**

**Conflits entre générations ?**

**La Médiation Familiale  
peut vous aider**

## Qu'est-ce que la médiation familiale ?

*La médiation familiale, notamment en matière de séparation et de divorce, est un processus de gestion des conflits dans lequel les membres de la famille demandent ou acceptent l'intervention confidentielle et impartiale d'une tierce personne, le médiateur, qui peut leur permettre, en favorisant la communication, de trouver eux-mêmes les solutions satisfaisantes et durables.*

Elle a pour but la construction ou la reconstruction du lien familial axée sur l'autonomie et la responsabilité des personnes, dans les situations de difficulté relationnelle, de rupture ou de séparation. La médiation, vise, entre autres, à rétablir ou maintenir un dialogue entre les parents séparés et avec leurs enfants.

**Elle s'adresse** aux couples, aux parents, aux grands parents, aux jeunes adultes, à la fratrie, aux familles recomposées et aux différents membres de la famille dans leurs relations mutuelles.

**Le médiateur** est un tiers neutre, impartial et indépendant. Il est formé aux techniques de l'écoute, de la négociation et de la communication.

Il respecte totalement la confidentialité des entretiens.

Il est responsable du maintien des règles définies et acceptées ainsi que du déroulement du processus de médiation. La liberté d'expression exempte de toute menace, injure ou violence en est une condition essentielle.

Son rôle est d'amener les parties à communiquer afin de trouver elles-mêmes les bases d'un accord qui prenne en compte les besoins de chacun, particulièrement ceux des enfants, dans un esprit de coresponsabilité parentale.

## Les objectifs

La médiation permet aux personnes de :

- ☞ **clarifier la situation et mieux comprendre les causes du conflit,**
- ☞ **construire ou rétablir une relation apaisée,**
- ☞ **s'engager dans une négociation en cherchant des solutions équitables et mutuellement acceptées,**
- ☞ **garantir le maintien du lien de l'enfant avec ses deux parents et sa famille élargie,**
- ☞ **établir, éventuellement, un accord écrit.**

Le pouvoir de trouver des solutions au conflit appartient entièrement aux personnes, assistées du médiateur.

## Le déroulement de la médiation familiale

Une médiation comporte plusieurs entretiens d'une durée de 1 heure 30 à 2 heures.

Chacune des personnes en présence, y compris le médiateur, peut interrompre le processus de la médiation.

À la demande du juge ou des parents, la participation ponctuelle des enfants et des adolescents à certaines séances est envisageable.

*Le premier entretien individuel est gratuit. Les séances ont un coût estimé d'après le revenu de chacun, et des barèmes établis par la Caisse Nationale des Allocations Familiales. Ces barèmes vous seront donnés sur place.*

Les revenus pris en compte sont ceux des 3 derniers mois, à l'exclusion du montant des prestations familiales et de la pension alimentaire.

## Les sujets abordés

Les sujets abordés sont proposés par les personnes venant en médiation et peuvent être notamment :

- les difficultés dans la vie du couple (bilan conjugal),

- les problèmes de relations entre les parents et les enfants et dans les familles recomposées,

- Les besoins des enfants : lien avec les 2 parents, habitation, éducation, santé, scolarité, sports et loisirs.

- les relations intergénérationnelles (grands parents, enfants et petits-enfants),

- les questions d'ordre financier (pensions alimentaires, partage des biens, successions, etc....)

- tous les problèmes de communication faisant partie de la vie familiale.

*La médiation familiale n'est pas une thérapie. Elle se fonde sur les besoins des personnes, aujourd'hui, afin de clarifier l'avenir et de poser les bases d'une relation apaisée.*